## Écoles : des conditions de travail de plus en plus dégradées

Avec Sarkozy et ses ministres, Chatel, Pécresse, nous avons un gouvernement de guerre : contre le monde du travail, contre les services publics, contre l'éducation pour tous.

En 2 ans, Darcos et Pécresse ont déjà détérioré le système éducatif, aucun segment n'a été épargné : de la maternelle, avec les propos provocateurs sur les couches et la sieste, visant à préparer l'abandon de la scolarisation des jeunes enfants et la mise en place de jardins d'éveil, à l'Université avec la loi sur l'autonomie, le décret sur les enseignants-chercheurs et la réforme de la formation et du recrutement des enseignants.

Emboîtant le pas de Darcos, Luc Chatel assume la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Dans l'éducation, 13 500 suppressions de postes plombent cette rentrée, 16 000 nouvelles suppressions sont prévues pour 2010, malgré une hausse démographique constante.

Dans le premier degré, la suppression du samedi matin et la réduction de deux heures de classe pour tous les élèves s'est accompagnée de la mise en place de l'Aide Personnalisée (AP) en dehors du temps de classe. Cette mesure, stigmatisante pour les élèves, va à l'encontre du respect des rythmes scolaires, décroche le temps de l'aide du temps de classe et a servi de prétexte pour programmer la disparition des Rased. La mobilisation a permis de faire réaffirmer leurs missions. Pour autant, 1500 postes ont été supprimés, 1500 autres en sursis. Dans le département, 20 postes sont en surnombre et budgétés pour un an seulement, dont 12 non pourvus. Tous les Rased sont touchés, dépecés, les missions largement entamées. La limitation des départs en formation spécialisée renforce notre crainte quant à leur avenir. Dans le même temps, les dernières évaluations (sanction) nationales servent essentiellement à repérer les élèves pour justifier l'AP ou les «stages de remise à niveau». Cette individualisation des parcours scolaires dès le plus jeune âge ne peut conduire qu'à renforcer les inégalités.

A cela s'ajoutent les jardins d'éveil, conçus comme structure concurrentielle à l'école maternelle, financés par les parents et les collectivités locales (au moment où des milliers d'enfants de 2 et 3 ans ne trouvent pas de place à l'école), la remise en cause des ZEP (des postes d'ESAP sont gelés), la disparition de la formation continue... Le renforcement du dispositif des AP se fait à marche forcée : pour faire appliquer l'inapplicable, certains IEN cherchent à imposer le travail le mercredi matin, ou rejettent les horaires décidés par le conseil des maîtres sans réelle justification. Auraient-ils été formés à France Télécom ?

Nous avons besoin d'organiser les résistances collectives nécessaires et les convergences indispensables. Des actions de résistance, fortes et persistantes, ont dépassé les consignes syndicales notamment en ce qui concerne l'aide personnalisée. Ces collègues ne peuvent rester isolés, car leurs idées sont justes. Le SNUipp-FSU revendique plus de maîtres que de classes, des Rased complets, des effectifs allégés, des remplaçants, du temps de concertation... NON aux suppressions de postes !

Les attaques que subit le premier degré sont en cohérence avec le démantèlement du Service Public et Laïque d'Éducation. C'est ensemble dans la Fédération que des ripostes doivent être organisées, avec une perspective de grève sur notre secteur. Il est urgent de construire des perspectives fédérales dans l'Éducation et de favoriser des convergences avec les autres secteurs tant du public que du privé.

Pour le SNUipp-FSU, Gervaise KNOFF

## Refonte de la carte comptable académique : où en-est-on ?

En cette rentrée scolaire, les premières mesures de refonte de la carte comptable académique viennent de prendre effet. Dans notre département, les collèges Louis Bouland de Couloisy, André Malraux de Compiègne, Guillaume Cale de Nanteuil-le-Haudouin et Madeleine et Georges Blin de Maignelay-Montigny ont perdu la qualité d'agence comptable et ont été rattachés à un autre établissement.

Ce processus de concentration va se poursuivre jusqu'à ce qu'ait été atteint le projet de carte cible académique.

Dans une note de service en date du 22 août 2008 adressée aux recteurs, notre ministère se fixait comme objectif de passer nationalement d'une moyenne de trois établissements par agence comptable à six.

Dans notre académie, alors que la moyenne à la rentrée 2008 était légèrement inférieure à quatre, les premiers projets rectoraux plaçaient la barre à huit, dix ou douze établissements rattachés par agence comptable. C'était inacceptable. Le front commun des organisations syndicales initié par le SNASUB-FSU a permis de ramener la moyenne académique à six dans le dernier projet de carte cible. Ramener notre académie dans le cadrage ministériel et éviter d'expérimenter le grand n'importe quoi est déjà une petite victoire en soi.

La réforme de la carte comptable des EPLE s'inscrit pleinement dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques qui vise à supprimer 160 000 postes de fonctionnaires de 2009 à 2012. Cette année, les emplois supprimés dans les agences comptables qui disparaissent ont été intégralement redéployés dans les agences comptables dont la masse financière augmente. Les réorganisations précèdent cependant bien souvent les suppressions de postes. La disparition de 600 emplois administratifs est prévue au budget 2010.

Le SNASUB-FSU est favorable à une réorganisation visant à améliorer les services et les conditions de travail. Nous sommes en revanche farouchement hostiles à un grossissement sans limite des groupements comptables, grossissement qui se ferait au détriment de la disponibilité du gestionnaire dans le cadre de ses missions quotidiennes et au détriment des conditions de travail de l'ensemble de l'équipe administrative.

Redessiner la carte comptable au plus près de l'intérêt des EPLE et des personnels, en gardant à l'esprit une logique d'aménagement du territoire et en recensant les groupements comptables qui ont connu des difficultés ces dernières années nous semble une approche plus juste que celle consistant à décider arbitrairement de diviser par deux ou trois le nombre des agences.

Affaire à suivre donc.